

Habitat Jeunes

DOSSIER DE PRESSE

CONTACT PRESSE

Alice Dekker
alice@alicedekker-rp.fr
06 16 58 21 60

Union nationale pour l'habitat des jeunes

12, avenue du Général de Gaulle - CS 60019 - 94307 Vincennes cedex

01.41.74.81.00 - unhaj@unhaj.org - www.habitajeunes.org



SOMMAIRE

ÉDITORIAL	3
L'UNHAJ, ACTEUR DE L'ÉMANCIPATION DES JEUNES	4
65 ans d'engagement auprès des jeunes.....	4
Concourir aux politiques publiques d'habitat des jeunes	6
Créer les conditions de l'engagement individuel et collectif	6
HABITAT JEUNES, UNE OFFRE MULTIFORME, UNE APPROCHE GLOBALE	8
Une offre de logement qui répond à tous les besoins	8
Une approche globale pour faciliter la socialisation des jeunes	10
HABITAT JEUNES, UN PROJET POUR AUTANT DE JEUNESSES QUE DE TERRITOIRES	13
Donner à chaque jeune la place qui lui revient	13
Contribuer au dynamisme des territoires	15
UNE JEUNESSE PLUS MOBILISÉE QUE JAMAIS	18
Des jeunes impactés par la crise sanitaire... ..	18
... mais qui entendent demeurer les acteurs du changement.....	20
CHIFFRES-CLÉS	22
La gamme de logement	23
Le public logé.....	23
La situation des jeunes logés	24

ÉDITORIAL



Claude Garcera
Président de l'UNHAJ

« Depuis près de 70 ans, l'Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes est engagée auprès des jeunes de 16 à 30 ans pour créer les conditions de leur émancipation. Nous logeons et accompagnons vers l'autonomie les jeunesses qui se succèdent et inspirent nos sociétés. Nous tâchons de percevoir les attentes, nous adapter à leurs aspirations et témoignons avec eux de leurs besoins afin de contribuer à l'élaboration des politiques publiques qui les concernent.

A travers ses 13 Unions régionales et ses 287 adhérents répartis partout en France, l'UNHAJ, forte de son expérience, propose aujourd'hui une offre de logements large et constamment renouvelée, des services diversifiés et un accompagnement socio-éducatif au plus près des besoins de chacun. Donner à chacun des 210 000 jeunes que le réseau accueille chaque année, des 88 000 qu'il loge, la place qui lui revient, est au cœur du projet Habitat Jeunes.

Les jeunes accompagnés en 2020-21 constitueront sans doute une génération à part. La pandémie qui s'est abattue sur le monde aura rendu cette étape de leur vie plus complexe et leur avenir plus incertain. Pour autant, nous qui les côtoyons au quotidien savons combien ils auront su réagir avec courage et rester déterminés à demeurer les acteurs du changement.

Qu'ils soient sûrs de nous trouver à leurs côtés pour leur permettre de se réaliser pleinement et bâtir leurs projets individuels et collectifs ! »

Le projet Habitat Jeunes est à découvrir en [vidéo](#).

L'UNHAJ, ACTEUR DE L'ÉMANCIPATION DES JEUNES

65 ANS D'ENGAGEMENT AUPRÈS DES JEUNES

En 1955, des associations qui accueillait de jeunes ruraux migrant vers la ville, jeunes ouvriers et apprentis ou jeunes filles prenant un emploi, tous éloignés de leur famille, se sont réunies pour créer l'Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes. Au sein de « foyers », elle leur proposait le gîte et le couvert, mais aussi une aide matérielle, morale comme éducative.

S'adaptant, au fil du temps et de l'évolution de la société, aux nouveaux besoins et attentes des jeunes en mobilité et décohabitation, l'UNHAJ est devenue un mouvement d'éducation populaire, avec pour vocation de permettre à chaque jeune de s'épanouir, de s'émanciper et d'occuper la place de citoyen qui lui revient.

A travers le projet « Habitat Jeunes », l'UNHAJ

- favorise la mixité sociale en accueillant tous les publics jeunes pour créer une dynamique collective d'enrichissement mutuel et de vivre-ensemble ;
- facilite les rencontres et les interactions entre les résidents, les habitants et les acteurs du quartier, de la ville, du territoire (associations, acteurs publics, entreprises) ;
- développe une approche globale qui dépasse la seule question du logement pour agir sur un ensemble de leviers qui concourent à favoriser une participation active des jeunes à la vie de la cité, et à enclencher une dynamique vertueuse enrichissante pour l'ensemble des parties prenantes sur les territoires ;
- crée les conditions de la participation des jeunes au niveau de la résidence, de l'association, de l'Union nationale, au sein de son conseil d'administration notamment.

L'UNHAJ est aujourd'hui structurée en **13 unions régionales (URHAJ)** qui regroupent **287 adhérents (associations, personnes morales), tous porteurs du projet « Habitat Jeunes »**.

Chaque année, ils accueillent, informent et orientent **210 000 jeunes de 16 à 30 ans** dans l'accès au logement autonome.

40 600 logements en collectif (de type Résidences sociales-FJT) ou en diffus et 4 700 logements mobilisés en médiation locative leur sont proposés.

Les adhérents leur offrent par ailleurs **un ensemble de services destinés à faciliter leur mobilité et leur autonomie**, favorisant l'accès à l'emploi, à la santé, aux transports, aux loisirs...

Pour créer les conditions de la socialisation et de l'émancipation des jeunes par l'habitat, les acteurs Habitat Jeunes développent et agissent au travers d'outils et de leviers répondant aux besoins des jeunes et des territoires : Résidences Habitat Jeunes (FJT, Micro Résidences, Foyers soleils...), Services Habitat pour les Jeunes (CLLAJ et Services Logement), centres de formations, écoles de projet, couveuses d'activités... Les dynamiques nationales, régionales et locales s'alimentent et font mouvement.

UNE RECONNAISSANCE INSTITUTIONNELLE

Première étape de la reconnaissance institutionnelle de l'UNHAJ, en 1971, le Gouvernement publiait une circulaire dans laquelle il reconnaissait l'action positive des Foyers de Jeunes Travailleurs (FJT) auprès des jeunes en « difficulté sociale ». La Loi sociale de 1975 allait reconnaître les FJT comme faisant partie des « institutions sociales et médico-sociales ».

Plusieurs accords-cadres ont ensuite été signés entre l'UNHAJ et les pouvoirs publics, donnant l'occasion de prendre en considération l'offre et

les besoins en logement des jeunes et permettant de réhabiliter et de construire de très nombreux logements, et plus largement de développer les moyens de la socialisation des jeunes par l'habitat. Le dernier en date a été signé le 15 décembre 2016. L'État, l'Union Sociale de l'Habitat, la Caisse des dépôts, la Caisse nationale des allocations familiales et Action logement, aux côtés de l'Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes, ont signé l'accord-cadre 2017-2019 « *Réussir les transitions de l'offre Habitat Jeunes* »



Résidence Habitat Jeunes de Guéret – Nouvelle Aquitaine

CONCOURIR AUX POLITIQUES PUBLIQUES D'HABITAT DES JEUNES

Mouvement national d'éducation populaire, l'UNHAJ contribue depuis son origine au débat public et à la définition des politiques publiques sur toutes les questions liées à la jeunesse, en favorisant la participation des jeunes eux-mêmes, en lien avec les partenaires et les coordinations associatives. Elle est régulièrement auditionnée, participe aux travaux des administrations relevant des objets qu'elle porte, et à ce titre fait de nombreuses propositions.

Elle revendique aussi son rôle d'acteur de l'innovation sociale, notamment à travers le développement d'un habitat qualifiant, dans lequel les jeunes sont heureux et fiers de vivre.

OUVERTURE DU RSA AUX MOINS DE 25 ANS : UNE PRIORITÉ POUR L'UNHAJ

Tout le monde s'accorde pour reconnaître que les jeunes seront les premières victimes de l'impact économique et social de la crise sanitaire. Arrêt de CDD, mise au chômage, blocage des missions d'intérim ou saisonnières, report des stages, baisse de l'apprentissage... la plupart se sont retrouvés sans perspective et surtout sans ressources. Le gouvernement a mis en place des aides ponctuelles et pris des mesures en faveur de la formation et de l'emploi, cependant nombre de jeunes « ne cochent aucune case » pour en bénéficier.

Les jeunes cristallisent les difficultés économiques et sociales qui entravent trop souvent leur capacité d'action et de créativité. Pourtant ils continuent de s'engager et d'entreprendre. De nombreuses voix parmi lesquelles celle de l'UNHAJ ont appelé à créer un « filet de sécurité », en ouvrant le RSA aux moins de 25 ans, pour soutenir cette énergie particulièrement nécessaire dans la période de crise que nous traversons. Elle y voit, à court terme, le moyen prioritaire de lutter contre la précarité et la paupérisation des jeunes et de soutenir l'énergie qu'ils incarnent.

CRÉER LES CONDITIONS DE L'ENGAGEMENT INDIVIDUEL ET COLLECTIF

L'UNHAJ porte l'ambition que le projet « Habitat Jeunes » participe pleinement au processus d'émancipation des jeunes et crée les conditions de leur engagement individuel et collectif. Les structures elles-mêmes constituent de véritables pépinières d'engagement, pour les jeunes et pour les habitants, dans leurs territoires, et des espaces d'expérimentation pour l'exercice réel de leur citoyenneté et leur contribution au bien commun. Par exemple, ils ont leur mot à dire sur la vie quotidienne de leur résidence, sur l'animation, sur l'utilisation des locaux collectifs, sur la mise en œuvre de projets, etc. Ils peuvent pour cela s'investir dans les Conseils de vie sociale (CVS), des instances dans lesquelles les résidents sont majoritaires. L'UNHAJ encourage par ailleurs leur participation à son Conseil d'administration en réservant au moins un cinquième de ses sièges aux 16-30 ans.

La crise sanitaire aura également constitué, pour les jeunes, un contexte propice au développement de l'empathie et de la volonté de se mettre à la disposition de l'autre, de la collectivité. Nombre d'entre eux y auront trouvé une occasion de s'engager.



Lisa Guillochon

Résidence Habitat Jeunes Éco appart à Lunéville (54)

« J'ai connu l'Éco appart de Lunéville par mes professeurs qui m'ont dirigée vers cette association qu'elles connaissaient par une de leurs anciennes élèves. J'ai d'abord été volontaire en mission de service civique, puis L'Éco appart m'a accueillie en alternance pendant mon BTS Économie sociale et familiale. Aujourd'hui je viens de signer un CDD dans cette même association. Ma mission de service civique m'a permis de découvrir les activités de l'association, mais aussi de participer à la formation à Vincennes, organisée par l'UNHAJ. J'ai trouvé cette formation très enrichissante car j'ai découvert le projet Habitat Jeunes dans ses diverses facettes avec les témoignages des autres jeunes volontaires présents. A l'Éco appart nous animons une plateforme Loj'toît, c'est-à-dire que nous recevons des jeunes pour les accompagner dans leur recherche de logement, on les oriente, on les aide à construire leur budget avant de prendre un logement par exemple. Nous ne gérons pas d'appartement en direct. J'apprécie ce suivi du début de leur projet d'appartement jusqu'à les accompagner dans leurs démarches. Certains viennent avec leurs parents, d'autres sont seuls. Je participe au conseil d'administration, à des réunions de l'URHAJ aussi, et ça me permet de mieux comprendre ce qui se passe autour, de voir la finalité des projets. »



HABITAT JEUNES, UNE OFFRE MULTIFORME, UNE APPROCHE GLOBALE

Habitat Jeunes facilite la mobilité des jeunes de 16 à 30 ans en leur proposant des logements, des services et un environnement propices à leur expression individuelle et collective. Etre résident Habitat Jeunes c'est habiter quelque part, avoir un chez soi, pour se poser et mieux poursuivre sa route ; c'est aussi expérimenter la mixité et le brassage social, avec créativité, respect de la différence et solidarité ; enfin c'est s'approprier un territoire.

UNE OFFRE DE LOGEMENT QUI REPOND A TOUS LES BESOINS

287 personnes morales, représentant **784 sites d'implantation**, sont porteuses du projet « Habitat Jeunes » sur l'ensemble du territoire. Elles partagent un objectif : la socialisation et l'émancipation des jeunes par l'habitat.

Avec **40 600 logements en collectif ou en diffus, dans le parc public ou privé, et 4 700 logements mobilisés en médiation locative**, l'offre Habitat Jeunes répond à tous les besoins. Les logements (principalement T1, T2) sont meublés, bien situés et accessibles rapidement grâce à des formalités simplifiées.

En résidences

Les résidences Habitat Jeunes constituent le socle historique du parc de logements géré par les adhérents de l'UNHAJ. Des espaces partagés (salles de détente ou d'activités, cafétérias, laveries, restaurants, jardins...) permettent aux résidents de se retrouver, mais également d'échanger avec les habitants du quartier ou de la ville.

Créées pour assurer un maillage territorial et répondre à la diversité des besoins, les mini-résidences peuvent quant à elles regrouper 5, 10, voire 15 logements sur un même lieu, avec généralement un espace collectif pour les rencontres et l'organisation d'animations.

En diffus, dans le parc public ou privé

Les logements sont dispersés dans la ville, le quartier, le territoire, afin de faciliter l'autonomisation des jeunes.

Composés de différents logements individuels ou partagés (conventionnés, meublés et équipés), les logements en Foyers Soleil sont situés à proximité d'une résidence Habitat Jeunes. Les occupants ont le statut de résidents, bénéficient des services proposés par la résidence principale et sont invités à participer à sa vie collective.

Les porteurs de projet « Habitat Jeunes » prospectent et mobilisent aussi les logements répondant aux besoins des jeunes en quête de mobilité et d'autonomie. Pour en faciliter l'accès et sécuriser la relation locative, ils louent directement un parc de logements auprès de bailleurs publics comme privés. Locataire, l'association gère les relations avec les propriétaires tout en proposant un accompagnement qui prépare les jeunes à une totale autonomie dans la gestion de leur logement. Après une période transitoire, les baux peuvent évoluer et glisser vers les jeunes qui deviennent alors pleinement locataires du logement.

LES SERVICES HABITAT POUR LES JEUNES (SHAJ)

Les SHAJ (services logement et CLLAJ – Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes) accueillent tous les jeunes en recherche d'un logement. Ils sont notamment chargés de l'accueil, l'accompagnement dans la recherche de logements, la gestion du budget, l'information sur les droits et devoirs du locataire, et le soutien dans les démarches administratives. Ils s'occupent de la prospection dans le parc privé et public et de la

médiation locative, facilitent l'accès des jeunes au logement en favorisant leur rencontre avec les bailleurs et en sécurisant les rapports locatifs. Les SHAJ peuvent gérer eux-mêmes un parc de logements diversifiés et adaptés aux différents degrés d'autonomie des jeunes. Chaque année, 50 000 jeunes sont soutenus dans leur accès au logement, et plus de 40 000 sont mis en relation avec des bailleurs.

COMMENT ACCEDER A UN LOGEMENT HABITAT JEUNES ?

Pour faire une demande de logement Habitat Jeunes, il suffit de se connecter sur www.habitatjeunes.org, de consulter la liste des projets Habitat Jeunes, puis de faire sa demande directement auprès des résidences ou de prendre contact avec les Services Habitat pour les Jeunes (appelés aussi CLLAJ ou Services Logement), qui sauront guider les jeunes en recherche de logement vers la solution qui leur convient.

Pour bénéficier des services proposés par Habitat Jeunes (logement, restauration, services d'aide au logement, service emploi, activités culturelles ou sportives, etc.), le futur résident deviendra adhérent à l'association.

Les résidents, outre la cotisation annuelle aux associations qui leur permet de participer à la vie de l'association, doivent payer une redevance mensuelle qui couvre le loyer et l'ensemble des charges locatives (électricité, eau, chauffage, ménage des parties communes...). Ils peuvent bénéficier de l'APL.

UNE APPROCHE GLOBALE POUR FACILITER LA SOCIALISATION DES JEUNES

A travers une approche globale et une démarche d'éducation populaire, Habitat Jeunes mobilise tous les leviers qui concourent à la socialisation des jeunes par l'habitat en commençant par le logement.

L'AIOA – Accueil, Information, Orientation, Accompagnement – recouvre diverses formes d'actions pour aider les jeunes dans la construction de leur parcours individuel et professionnel, mais aussi, l'accès à l'emploi, l'aide à la mobilité, la création d'activité, la santé, la restauration, la réalisation de projet, l'engagement et la participation, l'accès aux droits, la culture, les loisirs... Près de 50 000 jeunes ont pu bénéficier d'au moins une des activités de l'AIOA, qui reste ouvert aux non-résidents.

Développer des initiatives pour aider les jeunes à se sentir bien dans leur peau et dans leur tête, mais aussi pour les encourager à construire leur propre opinion et à en faire des citoyens actifs est également au cœur de la mission d'Habitat Jeunes, fidèle à sa vocation d'éducation populaire.

Et parce qu'il est fondé sur un principe de mixité sociale, le projet Habitat Jeunes n'est pas tourné sur lui-même mais s'ouvre au contraire au quartier et à la commune, notamment à travers des tiers-lieux qui favorisent les rencontres et contribuent au brassage social, culturel et intergénérationnel (restaurants de proximité ou espaces de co-working par exemple).

AU FOYER NOTRE-DAME DE STRASBOURG, UN TIERS-LIEU AUTOUR DE L'ENTREPRISE

« Créer au début du siècle dernier, le Foyer Notre-Dame compte aujourd'hui trois résidences implantées sur l'Eurométropole de Strasbourg, un territoire très dense et très contraint, explique Arnaud Fritsch, son directeur. Quand on s'implante sur un territoire il faut bien mesurer ses forces et ses faiblesses. Nous développons par exemple un projet à Altkirch, dans une zone proche d'un parc d'entreprises, donc pas forcément la zone idéale pour y implanter de l'Habitat Jeunes. Nous avons fait de cette faiblesse une force en dédiant cette future résidence au lien à l'entreprise, à travers un tiers-lieu.

L'entreprise va en quelque sorte entrer au sein de la résidence pour créer ces échanges intéressants sur les parcours professionnels des jeunes. On est en lien avec la Mission Locale et Pôle Emploi, animés par la volonté de s'ouvrir sur les très proches, voisins, quartier, mais aussi sur d'autres associations et surtout sur les entreprises. La mixité et l'interculturalité sont dans l'ADN du Foyer Notre-Dame. Nous accueillons aussi bien des jeunes ingénieurs qui arrivent à Strasbourg et ont besoin d'un logement rapidement que des publics plus fragiles, en construction de leur parcours professionnel, et l'intérêt est de créer les échanges, ce qui donne toute sa plus-value à notre accompagnement.

LES HAUTS DE BELLEVILLE, UNE RESIDENCE HABITAT JEUNES « REMARQUABLE » EN PLEIN PARIS

Le chantier s'est étalé sur deux ans, les études préliminaires sur cinq. C'est que la réhabilitation de la MJC et de la Résidence Habitat Jeunes des Hauts de Belleville (Paris 20^e) ne pouvait pas se faire au débotté. Les 3 398 m² de bâtiment ont en effet une histoire riche, dense, et profondément humaine. Le bâtiment date de 1959, et est inscrit au titre des bâtiments « remarquables » dans le PLU de la ville de Paris. Il est l'œuvre de Claude Béraud, grand prix de Rome et admirateur de Le Corbusier. Dès le départ, un foyer de jeunes travailleurs et une maison des jeunes et de la culture ont cohabité

dans un ensemble urbain avec des logements sociaux, un jardin d'enfants, une école, une bibliothèque, un dispensaire, un centre social, un foyer de personnes âgées, un centre d'art dramatique, des espaces verts et une salle polyvalente ! Aujourd'hui, après une réhabilitation réussie de près de 12,5 millions d'euros (dont 1,7 million sur fonds propres de l'association Les Hauts de Belleville), 82 studios équipés, dont 3 adaptés aux personnes à mobilité réduite, sont disponibles depuis octobre 2019, dans ce territoire où le marché du logement reste extrêmement tendu.



HABITAT JEUNES, PRECURSEUR DES TIERS-LIEUX

Nouveaux lieux de lien social, les tiers-lieux sont des espaces partagés et conviviaux, où on se plaît à être et à se regrouper de manière informelle, hors domicile et hors entreprise, pour faire éclore des initiatives de transformation sociale et écologique, activer les écosystèmes locaux, refaire société ensemble. En 2018, la France en comptait 1 800 dont 46% en milieu rural.

Si, à travers leurs espaces collectifs et leur ouverture sur la ville, les projets Habitat Jeunes ont longtemps été des tiers-lieux qui s'ignoraient, l'avenir est sans nul doute à l'intégration du concept de tiers-lieu à l'habitat groupé, en s'appuyant sur l'expérience de ces espaces qui conjuguent co-working et co-living, ces autres qui sont à la fois des lieux où l'on vit, où l'on cultive pour s'alimenter et où l'on travaille, ou encore ces résidences de projet où l'on vient pour une, deux, trois semaines, afin de s'immerger en équipe dans un cadre propice à la créativité.

Le Logis des Jeunes, à Cannes, a une pratique bien avancée de la coopération, de la mutualisation et de l'ouverture aux acteurs et au territoire. L'association, qui gérait déjà (entre autres !) un espace public numérique et une école des projets, propose désormais un espace de coworking de 120m², avec douze postes de travail, accueillant un

noyau dur de 40 coworkers régulièrement rejoints par des jeunes et moins jeunes en quête d'un espace ouvert de travail. *« Mais ce serait une erreur de regarder le lieu et ses équipements avant les personnes qui y travaillent, prévient Pascale Leyrat, directrice du Logis des Jeunes. Nous avons fait le choix de construire une communauté avant de construire un espace de coworking. L'espace ne tient dans le temps que si on s'appuie sur un noyau fidèle de coworkers, même s'il évolue. Ce n'est pas un espace auto-géré, mais auto-animé : ce sont les coworkers qui proposent et impulsent les événements qui font la vie de l'espace : événements professionnels comme conviviaux. L'animatrice salariée ne fait que s'assurer que le noyau ne se relâche pas, elle sert de médiatrice, peut être force de proposition. »* À la question de savoir si, avec ses nombreux espaces et ses multiples liens avec le territoire, le Logis des Jeunes se reconnaît comme un tiers-lieu, Pascale Leyrat répond : *« Si on parle d'apprendre en continu, d'apprendre par l'action, d'apprendre à apprendre, si on parle du collectif au service du développement personnel, alors on parle peut-être de tiers-lieu, mais c'est surtout un nouveau mot pour dire Éducation populaire ! Le tiers-lieu serait un espace de vie qui organise les conditions du développement d'une éducation populaire... C'est le sens qu'on donne au mot qui est intéressant. »*

HABITAT JEUNES, UN PROJET POUR AUTANT DE JEUNESSES QUE DE TERRITOIRES

L'ambition commune des adhérents de l'UNHAJ est de contribuer à la socialisation et à l'émancipation de tous les jeunes, quels que soient leurs profils et leurs situations, en créant les conditions pour qu'ils construisent leur entrée dans leur vie d'adulte et citoyenne, à partir de la possibilité d'habiter les territoires dans lesquels ils vivent. Fidèle à sa vocation d'éducation populaire, Habitat Jeunes permet aux jeunes qui séjournent dans les résidences, de s'épanouir et de vivre une expérience sociale et humaine forte dont ils se rappelleront tout au long de leur vie.

DONNER A CHAQUE JEUNE LA PLACE QUI LUI REVIENT

Parce que la mobilité est l'une des clés de l'émancipation, qu'elle conditionne l'accès à la formation et à l'emploi, mais aussi parce qu'elle impacte l'autonomie, l'estime de soi et la prise de confiance, elle est rendue possible à chaque jeune à travers le projet « Habitat Jeunes ».

La richesse du projet s'inscrit dans la grande variété des profils et situations des jeunes accueillis et accompagnés. **Filles et garçons, ils travaillent ou étudient, sont apprentis – c'est le cas d'un résident sur 3 –, recherchent un stage, une mission, un emploi.**

En mars 2020, 59% des jeunes logés disaient avoir choisi Habitat Jeunes pour des raisons géographiques et 30% pour des raisons pratiques (coût, facilités administratives...). Près de 2 jeunes sur 10 avaient souhaité prendre leur indépendance. Les situations d'urgence ou de rupture familiale au moment de leur arrivée représentaient 13% des résidents.

Les résidences Habitat Jeunes accueillent tout autant les jeunes qui ont un emploi – ils étaient **29% à être salariés, dont 40% en CDD et 37% en CDI** (en mars 2020) – que ceux qui cherchent leur voie et dont les ressources sont encore limitées. Ainsi plus d'un jeune sur 4 disposait de revenus mensuels inférieurs à 460 euros, tandis que 8 % des logés étaient sans aucune ressource au moment de leur entrée.

A noter que les équipes éducatives accompagnent les jeunes dans leurs démarches administratives pour obtenir les aides auxquelles ils peuvent prétendre. En l'occurrence, **90% des logements du réseau donnent droit à l'APL « foyer »**. En outre l'UNHAJ expérimente le « Fonds Coup de pouce », un dispositif destiné à financer le reste à charge de loyer des jeunes en situation de vulnérabilité qui souhaitent accéder à un logement dans une structure Habitat jeunes et aux jeunes résidents qui rencontrent un incident de parcours ou une discontinuité dans leurs droits (voir page 18).

Des chiffres détaillés sont disponibles [page 22](#).



Adeline

Résidence Habitat Jeunes de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu (44)

Parce que se former en alternance implique d'avoir un logement sur son lieu de stage et un autre sur celui de sa formation, de longue date les apprentis représentent un tiers des jeunes logés par le réseau. Adeline, 20 ans, est originaire de Bourgogne. En apprentissage en BTS Boucherie, elle jongle entre deux lieux de vie : les Deux-Sèvres, où se trouve son école, et la Résidence de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu (44), la petite ville où elle a trouvé un employeur. « J'aime bien vivre avec les gens. Quand je suis à l'école je suis en coloc' avec deux jeunes de mon âge, en BTS aussi. Je fais deux semaines là-bas et deux semaines ici. Mais je préfère être à la résidence car quand je rentre j'ai mon petit chez moi, et si je me sens trop seule je vais toquer chez les voisins ! Ça permet de faire des bons liens. Les premiers jours ont été super durs, je me sentais seule entre mes quatre murs. Et puis je suis allée à la première soirée et j'ai appris à connaître du monde. Maintenant c'est trop bien ! L'année prochaine je pars faire une Licence dans le sud-ouest et j'ai déjà cherché une résidence Habitat Jeunes là-bas. »

DES RÉPONSES INNOVANTES AU BESOIN DE MOBILITÉ DES JEUNES EN MILIEU RURAL

Pour répondre aux problèmes de mobilité que rencontrent les jeunes alternants en milieu rural, le projet Apprentoit a été créé dans le Lot-et-Garonne. Il s'agit de mini résidences de 2 à 4 logements dotées d'une salle de vie collective, situées en centre-bourg. Le programme, qui rencontre un franc succès, propose aujourd'hui 32 logements répartis dans 11 communes du département. Ces petites unités constituaient à leur création une première en France. Le projet, comme plusieurs autres initiatives du réseau, a d'ailleurs bénéficié d'un financement du programme d'investissement d'avenir à hauteur de 800 000 euros, en reconnaissance de son caractère innovant. A Nogaro, chef-lieu de la Communauté de Communes du Bas Armagnac, dans le nord du Gers, une zone qualifiée comme très rurale et hors influence des grands pôles urbains, un projet comparable est sur le point de voir le jour. Conscients

d'un réel besoin de logements pour les jeunes, les élus se sont fortement mobilisés, en se rapprochant notamment de l'association ALOJEG, référente sur la question dans le département. A leur demande, une étude de besoin conduite par l'équipe technique de l'URHAJ Occitanie a permis de dimensionner le projet, de repérer la typologie des jeunes, etc... Un tel projet Habitat Jeunes est structurant pour les zones rurales : il permet de développer l'attractivité socio-économique du territoire tout en offrant aux jeunes qui en sont originaires la possibilité d'y rester s'ils le souhaitent, d'attirer d'autres jeunes et de fixer durablement les populations jeunes. C'est aussi une réponse aux entreprises qui ont du mal à recruter par manque de solutions locatives adaptées à la mobilité, voire l'hyper mobilité des jeunes. Des territoires qui se dévitalisent perdent leur jeunesse, et par conséquent, s'essoufflent économiquement.

CONTRIBUER AU DYNAMISME DES TERRITOIRES

L'habitat évoque à la fois le logement, la domiciliation et l'« être sur un territoire ». S'il répond à l'impératif de se loger, il constitue aussi un point d'ancrage et conditionne la participation active de chacun à la vie locale.

Acteurs des politiques Jeunesse, les porteurs de projet « Habitat Jeunes » ont également l'ambition de favoriser le dynamisme des territoires. Chaque projet est adapté aux réalités et aux besoins de son lieu d'implantation auquel il cherche à apporter, avec les autres parties prenantes locales, et notamment les élus, les solutions les plus appropriées.

En favorisant l'accès rapide à un logement à proximité des zones d'emploi et de formation, en mettant à disposition des acteurs économiques locaux des services (location de salles, restauration...), en développant des activités dans le champ de l'Economie sociale et solidaire, les projets Habitat Jeunes contribuent activement au développement local dans les secteurs de l'habitat, de la formation, de la culture, des loisirs et de la vie locale et économique en général.

À l'heure où les impératifs écologiques, sociaux, économiques et démocratiques nécessitent de réinterroger nos modèles, le projet « Habitat Jeunes » fait en sorte d'évoluer vers un habitat qui réponde aux enjeux de sobriété et de transition énergétique, et qui s'adapte aux nouveaux besoins des jeunes comme à ceux des territoires.

Le 15 décembre 2016, l'État, l'Union Sociale de l'Habitat, la Caisse des dépôts, la Caisse nationale des allocations familiales et Action logement, aux côtés de l'Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes, ont signé l'accord-cadre 2017-2019 « Réussir les transitions de l'offre Habitat Jeunes », afin de construire, avec les collectivités, l'habitat citoyen de demain. Quatre ans après, de nombreux projets conçus à partir des besoins et en lien avec les acteurs territoriaux ont vu le jour. **A l'horizon 2022, 9 000 logements auront été réhabilités et 6 700 créés.**



94 logements
Ouverture en janvier 2021



André Mellinger

Maire de Figeac (46), à propos de la Résidence Habitat Jeunes Les Soleilhos - Charles Plenacoste

« Lors de la création du Foyer de Jeunes Travailleurs « Les Soleilhos », nous avons fait le constat avec Martin Malvy, alors Maire à l'époque, qu'un nombre croissant d'étudiants et de jeunes travailleurs ne trouvaient pour se loger à Figeac que, soit des sous-locations dans des logements isolés et parfois chers par rapport à leurs revenus disponibles, ou soit étaient obligés de s'éloigner de Figeac pour trouver un logement plus confortable à un prix abordable.

Parallèlement, le nombre d'étudiants scolarisés au Lycée Champollion baissant régulièrement et des pavillons de l'internat se trouvant libres, l'idée est venue à Martin Malvy de faire transformer ces pavillons en Résidence Habitat Jeunes confiée à l'ANRAS, afin que les jeunes travailleurs ou les jeunes étudiants puissent trouver non seulement un logement moderne entièrement équipé à un prix abordable, mais aussi puissent bénéficier d'une animation et d'un suivi social, certains d'entre eux étant fort éloignés de leur famille d'origine, n'y retournant que très peu souvent, et se retrouvant donc dans une situation parfois difficile, parfois même doublée d'une précarité financière.

C'est dans cet esprit qu'est né le FJT « Les Soleilhos - Charles Plenacoste », Conseiller Municipal de Figeac ayant œuvré pour les jeunes et le social. L'idée d'associer à ce Foyer de Jeunes Travailleurs une auberge de jeunesse afin que des jeunes puissent également y séjourner, a permis aussi à ce projet d'être transversal et de trouver, pour un public de jeunes, des solutions qui faisaient défaut sur la Ville.

Le succès a été immédiatement au rendez-vous puisque, aujourd'hui, un deuxième lieu doté d'une dizaine de chambres supplémentaires vient d'être ouvert à quelques encablures de ce premier Foyer de Jeunes Travailleurs – Habitat Jeunes. La Ville de Figeac se félicite de ce partenariat avec l'ANRAS qui permet de donner une image dynamique de notre cité et, en permettant l'accueil de cette population de jeunes souvent abandonnés à eux-mêmes, de trouver un lieu d'accueil, de réconfort, de conseils, d'accès pour certains à des droits sociaux qu'ils n'osent pas réclamer, et de convivialité. »



Extension de la résidence Les Soleilhos
10 logements
Ouverture en octobre 2020

REUSSIR LES TRANSITIONS DE L'OFFRE HABITAT JEUNES DANS LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VIENNE ET GARTEMPE (86)

Dans le cadre d'un programme expérimental national pour la revitalisation des centres-bourgs des territoires ruraux, la Communauté de Communes Vienne et Gartempe (composée de 55 communes, au sud-est du département de la Vienne) et la ville de Montmorillon ont chargé l'équipe d'ingénierie de l'URHAJ de Nouvelle-Aquitaine de réaliser une étude sur l'habitat des jeunes pour comprendre les possibles besoins dans ce domaine et identifier les forces et faiblesses du territoire en termes de logements pour les jeunes.

Cette demande venait du besoin de données et de connaissances sur les jeunes du territoire et leurs modes de vie, mis en avant par plusieurs acteurs, en particulier la Maison des Jeunes et de la Culture Claude Nougaro de Montmorillon, laquelle joue un rôle important dans l'animation socio-culturelle des jeunes et porte localement le projet « Habitat Jeunes ».

Il s'est donc agi d'accompagner la collectivité dans la définition partagée d'un projet « Habitat

Jeunes » en phase avec les réalités du territoire, avec une approche globale de la jeunesse.

Une instance partenariale s'est constituée autour des élus et techniciens de la Communauté de Communes et des différentes communes de l'intercommunalité, des partenaires, comme la DDT de la Vienne, les MJC du territoire, le département de la Vienne, la Région Nouvelle-Aquitaine, la CAF, Soliha, Habitat de la Vienne et de l'URHAJ.

Au vu du diagnostic réalisé, il est apparu nécessaire de renforcer l'offre existante de logements pour les jeunes, gérée par la MJC de Montmorillon et composée de trois résidences dans la communauté de communes : deux dans Montmorillon de 5 et 6 logements et une à L'Isle-Jourdain de 13 logements. Ainsi l'ancienne caserne de gendarmerie de Montmorillon deviendra, d'ici fin 2021, la Résidence Habitat Jeunes Jean Moulin, qui comptera 16 logements supplémentaires dédiés aux jeunes de 16 à 30 ans.

23 logements
Ouverture en mars 2021

UNE JEUNESSE PLUS MOBILISÉE QUE JAMAIS

DES JEUNES IMPACTÉS PAR LA CRISE SANITAIRE...

Selon le Secours Populaire, un million de Français avait déjà basculé dans la pauvreté en raison de la crise sanitaire en octobre 2020, une situation jamais vue depuis la Seconde Guerre mondiale... Au-delà de ce contexte inédit, le Centre d'observation de la société constate quant à lui que les jeunes adultes (de 18 à 29 ans) constituent la catégorie d'âge pour laquelle la progression de la précarité a été la plus forte ces quinze dernières années : leur taux de pauvreté a augmenté de 8,2 % à 12,5 % entre 2002 et 2018, soit une progression de 50 %. Une grande partie de la dégradation de leur situation a eu lieu au début des années 2000 : dès 2005, leur taux de pauvreté atteignait déjà 11 %. Il s'agit de jeunes adultes, souvent peu diplômés, qui peinent à s'insérer dans le monde du travail et qui sont contraints de vivre avec de très bas revenus (indemnités de stage, bas salaires, soutien parental, etc.). Rappelons que les 18-25 ans n'ont pas droit aux minima sociaux. Au total, un million d'entre eux vivaient déjà sous le seuil de pauvreté avant la crise sanitaire. Par ailleurs un sondage IPSOS commandé en janvier 2021 par la Fondation Abbé Pierre sur le thème « Perception du mal-logement, quel impact de la crise du Covid-19 sur le logement ? » révèle que la situation financière d'un tiers des Français (32 %) s'est dégradée depuis le début de la crise sanitaire, cette dégradation affectant davantage les personnes déjà les plus fragiles dont 43 % des 18-24 ans et 55 % des allocataires APL.

Arrêt de CDD, mise au chômage, blocage des missions d'intérim ou saisonnières, report des stages, baisse de l'apprentissage... les jeunes paient un lourd tribut à la crise économique et sociale engendrée par la pandémie. Nombre d'entre eux comptaient parmi les « premiers de corvée » lors des confinements, le télétravail leur étant impossible, quand d'autres se sont vu privés de leurs petits boulots. La crise a notamment aggravé les fractures pour les plus précaires d'entre eux, qui cumulent perte de revenus et surexposition au virus. En outre, et si le sentiment d'incertitude par rapport à l'avenir est propre à leur âge, il est exacerbé par le climat anxigène, mais aussi, depuis le 1^{er} janvier 2021, par la réforme du calcul de l'APL, désormais basé sur les revenus des 12 derniers mois et non plus sur ceux de l'année N-2, ce qui désavantage significativement les jeunes entrés dans la vie active il y a moins de deux ans. Révisée tous les 3 mois, elle génère une incertitude supplémentaire sur leurs moyens d'existence.

Soutien psychologique, aides alimentaires, appuis financiers exceptionnels, les équipes du réseau Habitat Jeunes se montrent particulièrement attentives aux difficultés des jeunes qu'ils accueillent, mettant tout en œuvre pour répondre à leurs besoins. Des jeunes qui n'en restent pas moins nombreux à se féliciter de l'empathie et de la solidarité qu'ils partagent avec leurs pairs dans ce contexte inédit.



Christophe

Résidence Habitat Jeunes d'Argentan (62)

« J'aurais très mal vécu le confinement si j'avais dû être seul quelque part, reconnaît Christophe, 22 ans, de la Résidence Habitat Jeunes d'Argentan (62). Des activités nous étaient proposées tous les jours : sport, yoga, cuisine... On était ensemble tout en respectant les distances. J'ai proposé aux autres résidents de participer à un challenge consistant à composer une image à l'aide de post-its, en l'occurrence un Mario en tenue de soignant, afin de rendre hommage au personnel médical ». Christophe est arrivé dans le foyer le jour de ses 18 ans, à sa sortie de l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance). Ce sont ses études en design de produit qui l'ont amené à Argentan (seule école en France). « Ma vie ici est riche de rencontres et de partages. L'ambiance est bonne, on dialogue et les conflits sont immédiatement désamorcés. »

LE FONDS COUP DE POUCE, UN DISPOSITIF EXPERIMENTÉ PAR L'UNHAJ POUR FINANCER LE RESTE A CHARGE DE LOYER

La Stratégie de Prévention et de Lutte contre la Pauvreté publiée en 2018 établit des constats alarmants : 36 % des jeunes de 18 à 25 ans sans domicile sont passés par un parcours de protection de l'enfance. Les 18 ans apparaissent comme un âge couperet dans certains départements, ce qui entraîne des inégalités criantes entre jeunes en fonction de leur département d'origine. Les moins de 25 ans n'ayant pas accès aux minima sociaux, des périodes de transition de plus en plus incertaines font courir le risque de basculement dans l'exclusion. Et le frein dans l'accès au logement apparaît comme un frein à la construction du projet professionnel du jeune.

Alors que 18 % des demandes de logement exprimées auprès des acteurs Habitat Jeunes n'aboutissent pas faute de ressources suffisantes des jeunes, l'UNHAJ a souhaité s'engager dans l'expérimentation du Fonds Coup de pouce, qui a pour objectif de renforcer l'accueil des jeunes en situation de vulnérabilité dans des structures Habitat Jeunes et ainsi sécuriser leurs parcours.

Le fonds est composé de deux outils :

- « la subvention coup de pouce » qui finance le reste à charge de logement d'un jeune en situation de vulnérabilité ;
- « l'avance coup de pouce », remboursable par l'association et qui a pour but d'avancer l'équivalent APL en attendant son versement par la Caisse d'allocations familiales.

Un adhérent Habitat Jeunes pourra ainsi repérer, intégrer et accompagner un jeune en situation de vulnérabilité au sein de sa structure en faisant une demande de mobilisation du Fonds Coup de pouce auprès de l'UNHAJ, qui versera directement à la structure Habitat Jeunes les sommes correspondantes. L'activation du fonds dure 3 mois et peut être renouvelée une fois.

Le fonds s'applique en priorité aux jeunes en situation de vulnérabilité qui souhaitent accéder à un logement dans une structure Habitat Jeunes et aux jeunes résidents qui rencontrent un incident de parcours ou une discontinuité dans leurs droits.



Alimou

Résidence Habitat Jeunes La Tournette à Annecy (74)

Alimou, 18 ans, est arrivé en France alors qu'il était encore mineur. Il a perdu son emploi lors du deuxième confinement. *« Pendant le premier confinement, j'étais en apprentissage d'agent polyvalent de restauration dans un Ephad. Je gagnais environ 450 euros par mois. J'y suis resté jusqu'au 31 août 2020. Quand j'ai terminé mon CAP j'ai signé un contrat d'un mois en temps partiel dans la même structure. Après j'ai trouvé un emploi dans une chaîne de restauration, un CDI à temps partiel, mais je n'ai bossé que trois semaines à cause du reconfinement. La période d'essai n'était pas finie alors le contrat a été résilié. Depuis je vis avec mes économies, ce que j'avais pu mettre de côté pendant mes contrats. Je me suis inscrit au chômage mais depuis le 31 octobre je ne touche plus rien, à part un peu de chômage en février. J'ai eu ma carte de séjour le 15 décembre, alors j'ai demandé l'APL. Depuis janvier, j'ai 190 euros mais c'est pas assez pour couvrir le loyer. J'ai fait une demande de Fonds Coup de pouce pour m'en sortir. Comme je n'ai pas de travail, si je n'avais pas le Fonds Coup de pouce, je ne pourrais pas payer mon loyer. »*

... MAIS QUI ENTENDENT DEMEURER LES ACTEURS DU CHANGEMENT

Les jeunes sont la plaque sensible des processus et des tensions à l'œuvre dans toute société. Ils contribuent à sa vitalité sociale, économique, culturelle et démocratique. Appréhender la « génération Covid » comme une « génération sacrifiée », ce serait oublier que les jeunes débordent d'énergie, de créativité, d'envie d'entreprendre, ce serait nier qu'ils sont doués d'une formidable force de résilience, capables de rebondir et de s'adapter à de nouvelles situations.

Pour les aider à faire face aux défis de ce monde en mutation et à se projeter dans l'avenir, il importe cependant de créer les conditions permettant à chaque jeune de disposer de moyens d'existence autonomes, qui garantiraient leur dignité, une « couverture universelle d'émancipation » en quelque sorte, ainsi que la font vivre plusieurs pays européens, en l'accompagnant dans la construction de son projet et en rendant possible l'expérimentation propre à ce temps de vie. Celle-ci passe certes par l'accès à la formation et à l'emploi, mais aussi par la culture, les loisirs, la vie citoyenne... qui concourent tout autant à l'émancipation.



LA FABRIQUE DU FUTUR

Le confinement et la crise sanitaire ont bouleversé nos vies individuelles et notre avenir commun. C'est encore plus vrai pour les jeunes, chez qui la crise sera fondatrice de leur identité future. Pour toutes et tous, il y aura un avant et un après. C'est cette jonction que l'UNHAJ a souhaité saisir, ce moment des interrogations, des doutes, des remises en cause, des prises de conscience, des redéfinitions.

« La Fabrique du futur » pose les fondements d'un nouveau monde que nous sommes en train de découvrir. Elle vise à documenter de l'intérieur cette période historique. Que retenir du passé ? Comment repenser le monde de demain ? Que peut-on encore inventer ?

Pour répondre à ces questions, l'URHAJ Nouvelle-Aquitaine, l'UNHAJ, Kimberley N'doueyo de la Résidence Habitat Jeunes du Levain à Bordeaux

et Irvin Anneix, artiste multimédia, ont lancé un appel à participation aux jeunes accueillis. La proposition ? Que les jeunes racontent les impacts de la crise sanitaire sur leur vie intime et sur leur vision du futur, grâce à un espace d'expression libre leur permettant de revenir sur la période de confinement mais également de faire part de leurs idées pour la construction de ce monde de demain. Celui-ci ne se construira pas sans eux !

Dès que le contexte sanitaire le permettra, les jeunes du mouvement seront réunis pour analyser toute la matière recueillie et dresser un premier tableau du monde dans lequel ils se projettent. Ces contributions viendront également alimenter les réflexions autour de la prochaine motion en vue du Congrès de l'UNHAJ en novembre 2021.



La fabrique du futur - présentation



À regarder ...



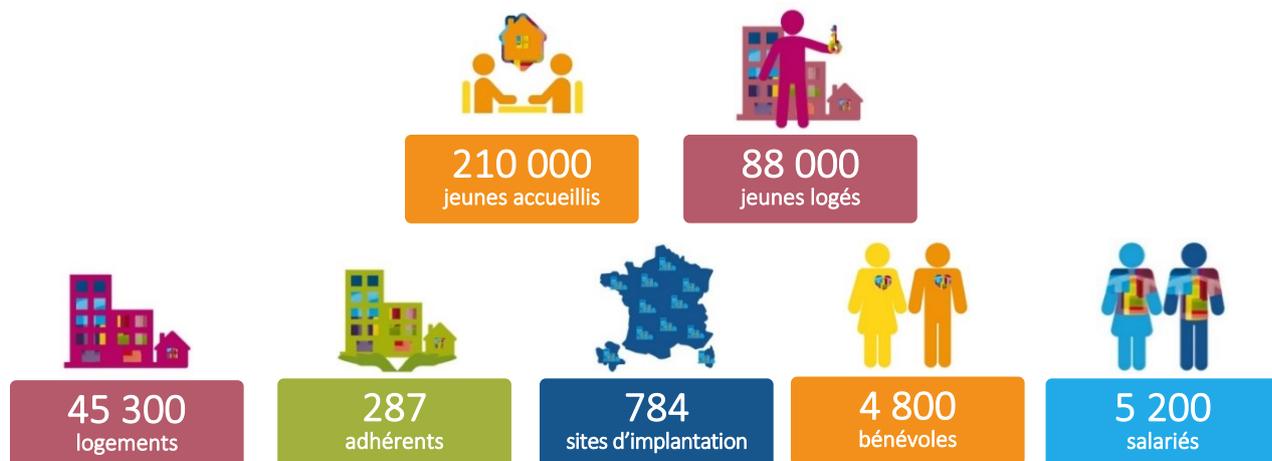
Partager

LA FABRIQUE DU FUTUR C'est quoi ?

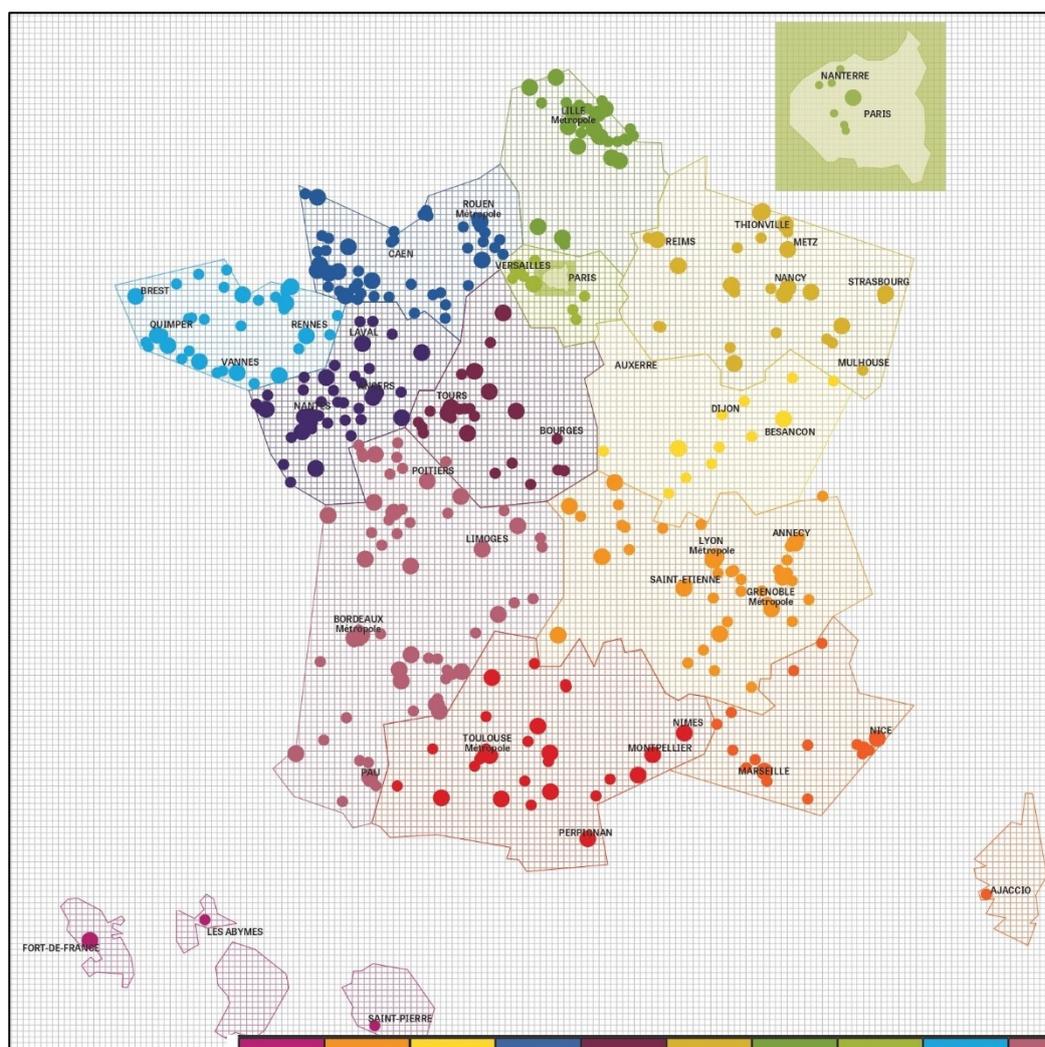


Vidéo de présentation de La fabrique du futur

CHIFFRES-CLÉS



DES IMPLANTATIONS DANS 13 REGIONS DU TERRITOIRE



LA GAMME DE LOGEMENT

40 600
Logements
gérés en direct

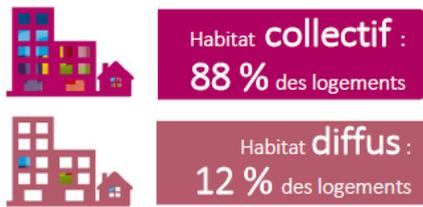
4 700
Logements mobilisés
en médiation locative



Parmi l'offre Habitat Jeunes, on trouve des logements en gestion directe et d'autres pour lesquels l'adhérent assure la mise en relation entre les jeunes et les bailleurs (la médiation locative).

Le mode d'habitat

Pour la gestion et la médiation locative...



La redevance

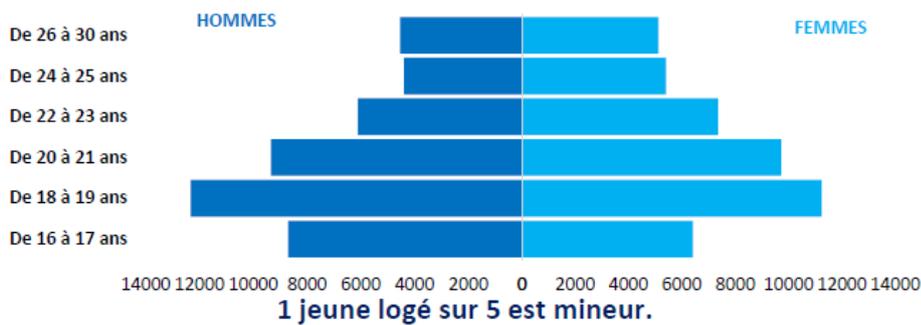
En moyenne, la redevance pour le public logé est de 402 €, avec 33% des résidents payants entre 415 et 465 €.



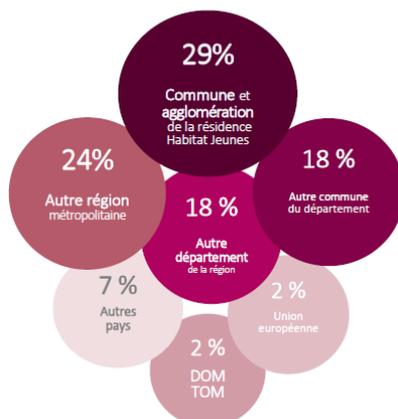
Données observées depuis SIHAJ à partir d'un échantillon de 10 000 individus en mai 2022.

LE PUBLIC LOGÉ

Pyramide des âges des résidents en 2021



L'origine résidentielle



Les raisons du choix Habitat Jeunes



60 % des jeunes arrivants recherchaient un logement pour des raisons de **mobilité géographique**.

Pour **la moitié** des résidents, le choix d'un logement Habitat Jeunes est fait pour des **raisons pratiques** ou **économiques**

13 % des jeunes résidents sont en situation **d'urgence** ou de **rupture** familiale au moment de leur arrivée.

LA SITUATION DES JEUNES LOGÉS

Les ressources

Les logements Habitat Jeunes accueillent tous les profils de jeunes et permettent une réelle mixité sociale. Cependant, de nombreux jeunes ne disposent que d'une quantité limitée de ressources.

1 jeune sur 5 dispose de ressources* mensuelles inférieures à 490 € à son entrée



< 490 €

Un quart des jeunes dispose nt de plus de 1020 €

> 1020 €

Et 50% des jeunes disposent de ressources mensuelles situées entre ces deux montants

{ 490 € <> 1020 € }

4 % des logés ne disposent d'aucune ressource*



En 2019 en France métropolitaine, 19% des 18-29 ans vivaient sous le seuil de pauvreté égal à 1102€ par mois, fixé à 60% du niveau de vie médian.

C'est le cas de 7 résidents sur 10 à leur entrée en FJT en 2021.

*Les ressources incluent tout type de revenu (lié à l'activité et aux aides diverses).

Les qualifications



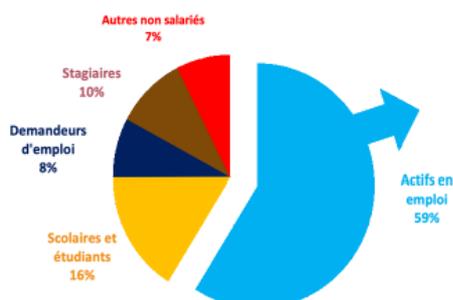
Un tiers des jeunes logés ont un diplôme supérieur à celui du baccalauréat...

...et 4 jeunes sur 10 n'ont pas le baccalauréat.

Les activités

Au 1^{er} janvier 2021, 11,7 millions de personnes résidant en France ont entre 15 et 29 ans. La même année, 47,5% des jeunes métropolitains de 15 à 29 ans sont en emploi. C'est le cas de 6 jeunes logés sur 10.

Répartition des jeunes logés selon l'activité, 2021



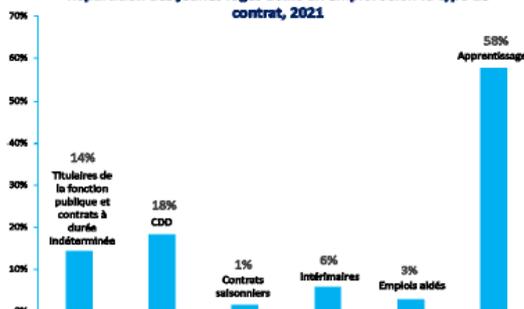
20 % des jeunes logés en emploi sont apprentis



27 % des jeunes métropolitains âgés de 15 à 24 ans en emploi sont apprentis*

* d'après l'Enquête Emploi 2021 de l'Insee

Répartition des jeunes logés actifs en emploi selon le type de contrat, 2021



Focus sur les jeunes salariés

Chez Habitat Jeunes, c'est 14% de CDI contre 40,6% au niveau national chez les 15-24 ans.

Quant aux CDD, ils représentent 18% de jeunes salariés logés, contre 21% chez les 15-24 ans en France hors Mayotte (Insee, enquêtes Emploi en continu 2003-2021).